



MARIGNANE, 21 avril 2024

Monsieur Roch-Olivier MAISTRE
Président de l'ARCOM
Tour Mirabeau
39-43, quai André-Citroën
75739 Paris cedex 15

1a 208 325 71767 7

Références : **Elections Européennes du 6 au 9 juin 2024**

Pluralisme de la liberté d'expression

Demande : **accès à un temps de paroles dans les médias pendant les élections Européennes des 6/9 juin 2024**

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous solliciter l'accès à un temps de paroles sur toutes les radios et chaînes télévisées afin de pouvoir exprimer notre liberté d'expression pour dénoncer que nous ne sommes pas représentés par les candidats sur les listes aux élections européennes qui cautionnent les absences d'accès à la justice et les #418milliards de fraude des grandes surfaces.

Notre association apolitique ne cesse de saisir tous les députés, sénateurs et gouvernements pour leur demander que l'accès à la justice (article L 111-2 du Code de l'Organisation judiciaire) soit appliqué pour défendre les droits fondamentaux des commerçants-artisans et de leurs associations **victimes de discrimination** puisqu'ils ne peuvent pas bénéficier d'un droit à un procès équitable, ni d'un droit de recours effectif contre les excès de pouvoir des maires qui **délivrent des permis de construire irréguliers** pour avantager les grandes surfaces qui éliminent leurs concurrents.

De même, pour les éclairer dans leurs décisions, le 13 septembre 2022, nous avons déposé aux 577 députés, 348 sénateurs et plusieurs membres du gouvernement notre livre #418 milliards de fraude de la grande distribution, avec la complicité des élus et de l'administration, expliquant les dysfonctionnements de l'urbanisme commercial, sans aucune réaction de leur part pendant leur mandat en cours pour stopper ce désordre public économique et social et pour rétablir les finances des services publics.

Préalablement à la loi de Finances 2024, plus de 1 800 courriers leur ont été adressés, idem aucune réponse, ni action pour lutter contre les fraudes #418milliards.

Vous comprendrez dans ces conditions, n'ayant pas vocation à nous présenter aux élections, que nous ne sommes absolument pas représentés par les futurs candidats, que nous sommes victimes de l'incurie de nos délégués de pouvoir en place depuis de nombreuses années, des candidats qui se présentent aujourd'hui pour la première fois ou pour renouveler leur mandat aux élections européennes, puisqu'ils n'agissent pas pour que le gouvernement applique l'accès à la justice pour tous et n'actionne pas un véritable plan de lutte contre les fraudes de la grande distribution qui prospère de ses infractions sans aucune sanction ni amende pénale (*recel crimes et délits*) en violation de l'article 103 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne.

Notre association trentenaire vous demande au titre de la liberté d'expression pluraliste un temps d'accès pour nous exprimer sur les radios et chaînes audiovisuelles pendant les débats des élections européennes pour défendre nos droits fondamentaux, lutter contre la discrimination et obtenir l'accès à la justice pour tous conformément à la loi et de la Déclaration des Droits de L'homme et du Citoyen afin de stopper ce désastre public économique et social.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

DONNETTE Martine
La Présidente

Pièces jointes :

1. Nos courriers à Gabriel ATTAL, 31/3/24 – 23/1/23
2. Courrier Bruno Lemaire Candidat 17/10/16
3. Lettre dépôts livre le 13/9/22 Assemblée Nationale
4. Lettre dépôts livre le 13/9/22 Sénat
5. Notre livre 418 milliards
6. Lettres 2023 aux députés sans réponse

1/2

POUR UN MORATOIRE DE CINQ ANS SUR TOUTES LES SURFACES ILLICITES



**STOP AUX FRAUDES
DES INFORMATIONS FOURNIES
DANS LES DOSSIERS DE
CDAC - CNAC
Permis de construire**

